

OFFICE DE TOURISME
Quai Cyrano Bergerac
1 rue des Récollets
24100 Bergerac

Tel : 05 53 57 03 11
Portable : 06 07 69 38 61

QUAI CYRANO
OFFICE DE TOURISME
BERGERAC
Compte-rendu de séance

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de suppléants : 10

Titulaires : 5
Suppléants : 3
Pouvoirs : 3
Votants : 11

Séance du : 11/12/2025

Date de convocation : 03/12/2025

TITULAIRES PRESENTS: Mme Michelle Dorange, Mme Sylvie Chevalier, M Pascal Prévot, M Anthony Castaing, M Roland Fray,

SUPPLÉANTS PRESENTS : M Cyril Goubie, M Jean-Claude Bonnamy, M Yann Vergniaud

EXCUSE(ES): Mme Laurence Rouan, M Frédéric Delmarest, M Lionel Lacombe, M Jean-Jacques Chapellet, M Cedric Lougrat, M Lionel Lacombe, M Julien Bourgeais, M Jean-Marc Fontaine, M Stéphane Mottier, M Joris Baudouin, M Fabien Ruet, M Jean-Luc Bousquet, M Christophe Gravier

Secrétaire de séance : M Pascal Prevot

n°2025_07

OBJET:

Compte rendu de la séance

Délibérations à l'ordre du jour et informations échangées :

M le Président Pascal Prévot débute à 17 h 30 la séance et présente la liste de délibérations soumises au vote, commentées par la directrice, soit :

- 1 – Décision Modificative
- 2 – Autorisation engagement des frais réceptif – ligne 6257
- 3 – Convention cabinet comptable ECE – Mission d'accompagnement des élections professionnelles
- 4 – Convention d'accompagnement Nathalie Clauzel – Démarche Qualité
- 5 – Convention de partenariat Quai Cyrano – Ville de Bergerac
- 6 – Avenant à la convention de partenariat CEB – Espace l'Etincelle (billetterie)
- 7 – Catalogue des tarifs
- 8 – Convention de refacturation entre l'EPIC et la CAB.

Il indique que la présentation de la feuille de route des projets 2026 sera effectuée en fin de séance.

Présentations, débats et votes :

- 1 – **Décision Modificative**

Cette délibération concerne les derniers ajustements à faire en fin d'exercice comptable de manière à finaliser l'atterrissement budgétaire de la structure.

A noter que l'EPIC Quai Cyrano devrait afficher un résultat net de plus de 50 000 € une fois les dernières factures de fournisseurs et dépenses réglées.

La délibération est votée à l'unanimité des votants : titulaires, suppléants, pouvoirs.

- 2 – Autorisation engagement des frais réception ligne 6257

Cette délibération consiste à permettre aux titulaires de l'EPIC de pouvoir engendrer des frais liés à l'accueil de journalistes, commerciaux, partenaires et notamment de pouvoir se rendre au restaurant sans la présence systématique d'un élu de l'EPIC.

Bien que rares, ces accueils ne sont pas exceptionnels et doivent pouvoir être envisagés et réglés de manière conforme à la législation, sur la ligne de crédit 6257.

La délibération est votée à l'unanimité des votants : titulaires, suppléants, pouvoirs.

- 3 – Convention cabinet comptable ECE – Mission d'accompagnement des élections professionnelles

L'EPIC Quai Cyrano est concerné par l'obligation de mettre en place des élections professionnelles dans le but de voir désigner un représentant du personnel, à qui 10 h par mois seraient octroyées pour accompagner les salariés dans diverses démarches.

La mise en œuvre d'élections est rendue obligatoire par le fait que l'EPIC dépasse le nombre de 20 salariés sur l'ensemble de l'année calendaire (en raison du nombre importants de CDD et vacataires recrutés en période estivale).

Le cabinet comptable de l'EPIC, ECE, propose cet accompagnement supplémentaire : organisation du vote mais aussi toutes démarches légales et obligatoires le rendant possible en 2026.

La délibération est votée à l'unanimité des votants : titulaires, suppléants, pouvoirs.

- 4 – Convention d'accompagnement Nathalie Clauzel – Démarche Qualité

Parmi les grands projets à mener en 2026 pour l'EPIC, un accent particulier sera mis sur la « qualité ». En effet, Quai Cyrano souhaite relancer sa démarche qualité en y associant une démarche de Responsabilité Sociétale afin de se préparer à obtenir le label Destination d'excellence en 2027.

Nathalie CLAUZEL, anciennement Responsable du pôle Qualité Tourisme à Gironde tourisme, crée en janvier 2026 son entreprise de conseil en démarches qualité et RSO : sa mission est d'accompagner les organisations pour l'élaboration d'une stratégie qualité et RSO et d'un plan d'action associé. Cette mission comprend également la sensibilisation ou la formation des équipes à la qualité et à la responsabilité sociétale.

Cette nouvelle démarche impliquera de grands changements méthodologiques pour Quai Cyrano : tenue de nouvelles statistiques, suivis des retours clients accentués, démarche de développement durable, de gestion des déchets... Pour aider l'équipe dans cette mise en œuvre opérationnelle, une stagiaire de master sera présente de janvier à juin 2026 sous la responsabilité de la directrice adjointe, qui sera la référente Qualité dans la structure.

La délibération est votée à l'unanimité des votants : titulaires, suppléants, pouvoirs.

- 5 – Convention de partenariat Quai Cyrano – Ville de Bergerac

Cette délibération consiste à proposer aux élus de réunir sous une convention unique les projets et échanges déjà existants avec la Ville de Bergerac. Par exemple : organisation d'une représentation théâtrale dans le cadre de Bergerac en Scènes ou encore participation au projet de jeu Terra Aventura.

La proposition reprend donc les termes de toutes les petites conventions existantes pour toute l'année 2026.

La délibération est votée à l'unanimité des votants : titulaires, suppléants, pouvoirs.

- 6 – Avenant à la convention de partenariat CEB – Espace l'Etincelle (billetterie)

Cet avenant consiste à modifier un seul article de la convention déjà approuvée par le comité de direction, soit l'article 6 : « Restitution de la billetterie et versement à l'organisateur » (ajout de la notion de virement bancaire).

La délibération est votée à l'unanimité des votants : titulaires, suppléants, pouvoirs.

- 7 – Catalogue des tarifs

La délibération habituelle pour chaque Comité de Direction consiste en l'approbation de l'ajout de nouveaux tarifs : ici pour le service réceptif.

La délibération est votée à l'unanimité des votants : titulaires, suppléants, pouvoirs.

- 8 – Convention de refacturation entre l'EPIC et la CAB

La dernière délibération consiste à approuver la convention liant l'EPIC Quai Cyrano à la CAB pour l'année 2025 en matière de versement financier après différentes prestations de service assurées par les services de la CAB pour l'EPIC, notamment l'aide en matière de Ressources humaines (missions comptable).

A noter que la refacturation est deux fois moins importante que l'année 2024, qui était la première année de fonctionnement de l'EPIC. Elle s'élève pour l'année 2025 à 40 881.84 €.

La délibération est votée à l'unanimité des votants : titulaires, suppléants, pouvoirs.

Actualités de la structure :

Le Président Pascal Prevot et la directrice présentent à l'issue des votes les grandes lignes de la feuille de route des projets 2026.

Les Cibles – Qui ?

- Socio-professionnels / partenaires
- Entreprises / CE / Tour Opérators
- Journalistes / Influenceurs
- Grand public : touristes toutes saisons / Bordelais / Belges / Néerlandais / Britanniques
- Habitants Cab et alentours / jeunes adultes

Pourquoi ?

- Confiance avec les partenaires – accompagnement des acteurs du territoire
- Maintien CA et développement commercial
- Relations presse / Image de la structure / Rayonnement / Travail à l'échelle du Pays
- Maintenir la fréquentation à l'office / aller chercher des nouveaux clients
- Sentiment d'appartenance de QC à l'échelle du territoire

Les actions – Comment ?

- Documents professionnels, éduc-tours, rencontres, audit VetD, nouveau plan d'action
- Démarchage commercial / participation salons pro
- Relations presse / influenceur oenotourisme-épicurien
- Plan de communication local et participation salon en France + Pays Bas
- Jeux en ligne, concerts, agenda des événements

Exemples de projets 2026

- Audit Qualité et sites Vignobles en scènes
- Participation salons à l'échelle du Pays de Bergerac, exemples :

Partir en France

Destination Vignobles

Evènement marché Belge Baltus+autocaristes

Christmas Market Londres/Irlande

- Démarche pour création compte PELICAN

- Nouvelle visite nocturne estivale ou Cluedo géant

- Happy sunset sur la terrasse les jeudis de l'été
- Les mots/idées clés pour 2026
- Oenotourisme/Label V&D
- Qualité/Label Destination Excellence
- Marché Néerlandais/Belges
- Plan de com' à l'échelle du Pays & partenariats
- Médiation & publics PMR l'Expérience Cyrano
- Animations & évènements.

La séance se clôture par le rappel des grandes dates et RDV de l'année 2026 pour l'EPIC, le Comité de Direction et les partenaires :

Prochains comités de direction

- Jeudi 29 janvier – 17 h 30 : présentation du DOB et de du planning de la démarche Qualité
- Jeudi 26 février – 17 h 30 : vote du BP 2026

Mais aussi

- Jeudi 22 janvier – 18 h : soirée des vœux de Quai Cyrano
- Vendredi 23 janvier – 18 h 30 : cérémonie de remise des plaques des nouveaux sites labellisés Vignobles et découvertes
- Lundi 02 février – 9 h 30 à 14 h : éduc-tour des socio professionnels partenaires à l'Etincelle
- Jeudi 02 avril – 18 h : bourses d'échanges des supports de communication de l'été & lancement de saison (aéroport de Bergerac)
- Jeudi 21 mai : CODIR ?

Le Présent de l'EPIC clôture la séance à 19 h 15 et donne rendez-vous aux élus pour la séance du Comité de direction : le jeudi 29 janvier 2026 à 17 h 30.

Document certifié conforme

Transmis en Préfecture de la Dordogne
le lundi 15/12/2025

Adopté à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an sus dit,

Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme.

Bergerac,
Le vendredi 12/12/2025

La directrice de l'EPIC
Mme Marion CORNILLE

QUAI CYRANO
Récollets - 24100 BERGERAC
tel : 05 53 57 03 11
fax : 984 303 834 00019

Le Président,
M. Pascal PREVOT